

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1109/SG/CD (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-1109/SG/CD du 5 juin 1975)

n° 75-1109/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 juin 1975

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro
25 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 125/8° L du 27 mai 1975 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas, portant modification de la délibération n° 260/7°L du 12 mai 1972 relative à la conduite en mer des navires de plaisance à moteur.